



Christos Doulkeridis dévoile la campagne du PRÊT BOOSTER pour faciliter l'accès à la propriété à Bruxelles

Lors de la présentation en février dernier du nouveau Contrat de gestion 2011-2015 liant la Région de Bruxelles-Capitale avec le Fonds du logement, le Secrétaire d'Etat en charge du Logement, Christos Doulkeridis, avait présenté le **PRÊT BOOSTER**, un nouveau dispositif qui **vient élargir l'accès aux prêts hypothécaires du Fonds du Logement pour accéder à la propriété à Bruxelles.**

Le constat est connu : il est de plus en plus difficile de se loger à Bruxelles et trop de ménages, en particulier les jeunes souhaitant accéder à la propriété, au moment de s'établir durablement, quittent la Région de Bruxelles-Capitale faute d'y trouver un logement répondant à leurs aspirations et capacités financières. Bruxelles doit pourtant répondre à un **double défi : développer une offre de logement suffisante pour les ménages à bas revenus et rester accessible et attractive pour les ménages à revenu moyen ou à futur revenu moyen**, en particulier les jeunes ménages qui démarrent une vie active, avec de petits revenus du travail. Il s'agit entre autres pour la Région d'offrir des perspectives aux jeunes bruxellois qui souhaitent prioritairement continuer d'habiter en ville, en s'assurant d'une **mixité sociale** et en garantissant sa **pérennité financière**. Si les ménages ayant des revenus du travail quittent la ville, cela entraîne une baisse constante des rentrées fiscales, en contradiction avec la nécessité de faire face aux investissements qu'impliquent les défis démographiques (logement, enseignement...).

« Cet élément est essentiel pour l'équilibre démographique, financier et social de la Région : cet enjeu est d'autant plus prégnant que l'on se dirige vers un fédéralisme qui demandera de plus en plus de responsabilisation financière des Régions et Communautés », souligne Christos Doulkeridis.

Pour rappel, le Fonds du logement est l'institution régionale chargée d'appuyer l'accès à la propriété des bruxellois, par des prêts hypothécaires subsidiés. Son nouveau Contrat de gestion avec le Gouvernement bruxellois prévoit d'améliorer **les conditions de ces prêts pour le public-cible principal du Fonds - les ménages à bas revenu -**, en revoyant à la baisse le tarif des taux d'intérêt -, mais aussi d'aider désormais plus fortement un autre public-cible : **les ménages de moins de 35 ans** aux revenus moyens -, le tout via le prêt BOOSTER.

[Logos des produits du prêt booster](#)

Le prêt BOOSTER:

- **élargit les conditions actuelles** en matière de revenus maxima, de prêt maximum et de valeur vénale maximale des biens, tenant compte de l'évolution des prix de l'immobilier à Bruxelles,
- instaure des **nouveaux taux d'intérêt à partir de 1,25 %** selon le niveau de revenus, l'âge et la composition du ménage.

Le CPE (Crédit Performance Energétique)

Parallèlement à ce nouveau dispositif, le Fonds du Logement et Christos Doulkeridis lancent le **crédit performance énergétique à taux zéro**. Un **scan énergétique sera systématisé** lors de la demande de prêt afin de déterminer les investissements prioritaires pour améliorer la performance énergétique du bien. Le Fonds proposera alors à l'acquéreur un financement des investissements identifiés, au taux de 0%. *« La réduction de la consommation énergétique est un engagement concret. C'est un enjeu important pour les habitants mais également pour l'environnement quand on sait que 70% du CO2 à Bruxelles provient du bâtiment. Donc oui, ce contrat de gestion est vertement social ! »*, insiste le Secrétaire d'Etat.

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue ce matin, Christos Doulkeridis et Madame Lieve Lalemant-Scheerlinck, Présidente du Conseil d'administration du Fonds du Logement, ont dévoilé la campagne de communication autour de ce dispositif. Imaginée par l'agence 6 +1, elle se décline en spots TV/radio, en encarts dans plusieurs journaux, affiches,... Un **nouveau site Internet** (www.pretbooster.be) et un **numéro vert 0800 95 034** orientent le public désireux d'en savoir plus.

Selon 6+1, le nom BOOSTER « évoque l'idée d'évolution et de dynamisme ».

Les différents médias déployés pour la campagne sont :

- La **TV** avec une animation décrivant le besoin auquel le citoyen peut être confronté et la solution que le PRÊT BOOSTER peut apporter
- L'online avec un **site web**
- La **radio** avec un spot qui sera diffusé sur les ondes de Vivacité
- L'**affichage**.

Le tout dans un style graphique moderne, frais, dynamique et simple.

L'idée centrale développée dans les animations est la représentation d'une clé – symbole de logement et d'ouverture – dont les « dents » sont formées par une ville en développement.

Le PRÊT BOOSTER, l'étape clé vers votre logement

Logos de christos (logement), de la Région et du FDL